

## COMMUNIQUÉ DU COLLECTIF PAP

# PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ : L'INCOMPRÉHENSION PERSISTE !

---

Le plan gouvernemental biodiversité est paru. Il répond à une urgence que personne ne niera. Il importe donc de se donner les bons outils pour le mettre en œuvre. Le collectif PAP constate qu'encore une fois, on se prive de vision générale pour relever ce défi. Ce texte moralisant et techniciste de 27 pages énumère 90 actions sectorisées. Il concède deux timides allusions au paysage :

- Dans l'axe 2, action 24 : « Nous inciterons les agriculteurs à augmenter (...) les éléments semi-naturels du paysage tels que les haies, mares, murets, bandes enherbées, etc. ».

Le paysage est réduit à la liste classique de certains composants (trop souvent relictuels) de l'espace rural. On ne parle pas de l'arbre en tant que tel, de la prise en compte du relief, de la géologie ni du dessin du parcellaire, autant de structures qu'une approche paysagère de la région agricole permettrait d'identifier comme essentiels pour les milieux naturels comme pour l'affirmation du caractère singulier d'un terroir.

- Et dans l'introduction de l'axe 3: « Protéger la biodiversité, c'est aussi renforcer le régime des espaces protégés, des parcs nationaux aux réserves naturelles. Ils protègent la biodiversité, mais permettent aussi aux Français d'aller à la rencontre du vivant et de beaux paysages. »

Le paysage est ici réduit à la protection sélective des espaces les plus emblématiques, alors que depuis le début des années 90, les paysages du quotidien ont fait l'objet de politiques de requalification souvent réussies, dont la biodiversité a largement bénéficié : promenades urbaines, rives des fleuves, replantation des haie bocagères, création des terrasses de culture contemporaines...

L'introduction du plan (d'où le terme « *cadre de vie* » a disparu ...) parle néanmoins de « *restauration des aménités environnementales indispensables à nos villes et nos campagnes* ». Si l'on veut que les gens adhèrent à ce plan, c'est une bonne idée !

Le Collectif PAP renvoie donc à la lecture de son précédent communiqué (mai 2018 : « biodiversité sans paysage : une omission malheureuse ») : le paysage est une méthode pour donner réalité et efficacité aux différents registres du développement durable, dont la biodiversité fait partie. Pour faire adhérer nos concitoyens à la grande cause de la diversité du vivant et leur montrer comment remédier au désastre actuel, il faut leur rappeler que le vivant contribue à l'agrément du cadre de la vie quotidienne. Il faut faire appel à leur sens de la beauté, et non les assommer d'équations explicatives d'une terrible « *sixième extinction* » qu'ils ne se sentent pas en mesure de contrecarrer.

Il faut leur proposer « *une embellie* » de leur vie quotidienne, pour reprendre le sens premier de l'expression de Léon Blum en 1936 : planter des arbres, jardiner la ville, fleurir les campagnes, participer aux projets locaux d'aménagement du territoire et en admirer des résultats d'autant plus appréciés qu'ils auront été choisis et non subis. Ces paysages-là seront riches de chants d'oiseaux, de senteurs printanières, et de vie sauvage reconquise.

### Un beau paysage est un paysage riche en biodiversité !

Osez le paysage, M. le Ministre ! C'est la troisième grande cause qui mérite votre attention. En fait, elle ne se distingue pas des deux autres, le climat et la nature : elle en est le volet sensible donc l'élément attractif, la clé de leur réussite.